

Niveau : **TERMINALE**

Discipline : **HISTOIRE**

CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



THEME 2 : DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE AUX EFFORTS DE CONSTRUCTION DE L'AFRIQUE

Leçon 4 : L'UNION AFRICAINE (U.A.)

✓ Situation d'apprentissage

Au terme d'une conférence sur les organisations régionales en Afrique, organisée par le Club culturel de votre établissement, vous apprenez que l'Organisation de l'Union Africaine (OUA) a été remplacée par l'Union Africaine (UA) par soucis d'efficacité.

Afin d'en savoir davantage, vous menez des recherches pour déterminer les raisons de ce changement, comprendre le fonctionnement de l'UA et apprécier ses actions.

INTRODUCTION

Au lendemain des indépendances, c'est une Afrique morcelée, fragile et pauvre qui apparaît sur l'échiquier politique international. Dès lors, les États africains éprouvent le besoin de se développer dans l'union.

Ce désir se concrétise par la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) le 25 mai 1963 à Addis-Abeba en Éthiopie. Cette dernière est transformée en Union Africaine (UA) en 2002 pour répondre à un besoin d'efficacité.

Comment se présente-t-elle ?

Comment est-elle organisée ?

Quels sont ses succès et ses limites ?

I- NAISSANCE, OBJECTIFS ET PRINCIPES

1- La création de l'U.A.

a- Les échecs de l'O.U.A

Les difficultés de l'OUA à remplir ses missions sont liées à :

- ✓ l'inadaptation de ses structures,

- ✓ la marginalisation économique et politique de l'Afrique à l'ère de la mondialisation,
- ✓ l'insécurité et l'instabilité sur le continent qui entravent son développement.

C'est pour résoudre ces difficultés et adapter l'Organisation au contexte actuel du monde que les chefs d'Etats se sont accordés à la remplacer.

b- L'avènement de l'U.A

➤ Les étapes de la création de l'UA font suite à quatre (4) sommets de chefs d'Etats et de gouvernement africain :

- ✓ **Septembre 1999** : la session extraordinaire de Syrte (Libye) décide la création de l'UA.
- ✓ **Juillet 2000** : le Sommet de Lomé (Togo) adopte l'acte constitutif (charte) de l'U.A.
- ✓ **Juillet 2001** : le Sommet de Lusaka (Zambie) établit le programme de mise en place de l'Union.
- ✓ **9 Juillet 2002** : **Le Sommet de Durban signe la charte de l'Union Africaine ; l'U.A. est officiellement créée.**

Elle compte 55 pays membres soit tous les pays d'Afrique et conserve l'ancien siège de l'O.U.A. à Addis-Abeba en Éthiopie.

2- Objectifs et principes de l'U.A.

a- Des Objectifs visant l'épanouissement global de l'Afrique.

- Réaliser l'unité et la solidarité entre les pays et les peuples africains.
 - Défendre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance des Etats membres.
 - Promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité du continent.
 - Promouvoir les principes et institutions démocratiques ; la participation populaire, la bonne gouvernance et les droits de l'homme.
 - Promouvoir et défendre des positions communes sur les questions d'intérêt pour le continent et ses peuples.
 - Créer les conditions appropriées pour permettre au continent de jouer un rôle dans l'économie mondiale et dans les négociations internationales.
 - Promouvoir un développement durable sur les plans économique, social et culturel.
 - Promouvoir la recherche scientifique et technologique.
- ***L'ambition de l'UA est d'accélérer l'intégration économique et politique entre les pays africains, dans le nouveau cadre de la mondialisation, et de promouvoir les principes et les institutions démocratiques ainsi que le respect des droits de l'homme.***

b- Des principes à respecter par les États membres.

- Le règlement pacifique des conflits.
- L'égalité et la souveraineté de tous les États membres.

- La non-ingérence dans les affaires internes des États.
- La condamnation et le rejet des changements anticonstitutionnels de gouvernement.
- L'interdiction de recourir à la force ou la menace entre les États membres.
- Le droit d'intervenir dans les affaires internes des États membres en cas de génocide, de crise ou de guerre.
- Le respect des frontières héritées de la colonisation.

Activité d'Application N°1

Mets une croix dans la case qui convient, selon que l'affirmation est vraie ou fausse

N°	Affirmations	Vrai	Faux
1	L'U.A. remplace l'OUA à cause des rivalités politiques entre des Chefs d'États africains.		
2	L'U.A. a été créée en juillet 2002.		
3	L'U.A. proclame le principe de l'égalité entre l'Homme et la Femme.		
4	L'U.A. intervient dans tout pays membre dès qu'il y a un conflit.		
5	Le sommet de Syrte en Lybie crée officiellement l'U.A.		
6	L'U.A. veille au respect des droits de l'homme en Afrique.		

II- STRUCTURES ET FONCTIONNEMENT DE L'UA

Les organes de l'UA peuvent être répartis en deux grands groupes.

1-Les organes de direction

✓ La Conférence de l'Union

C'est l'organe suprême de l'Union Africaine.

- Elle regroupe les Chefs d'États et de Gouvernements.
- La Conférence se réunit au moins une fois par an.
- Elle définit les politiques communes.
- Elle adopte le budget et nomme les responsables des autres organes.
- La Présidence est assumée pendant 1 an par un Chef d'Etat ou de Gouvernement élu. Elle est présidée actuellement (2019-2020) par **Cyril RAMAPHOSA**, Président de l'Afrique du Sud.

✓ Le Conseil Exécutif

- Il est composé des Ministres (ou des Délégués) désignés par les gouvernements des États membres.
- Il contrôle la mise en œuvre des politiques arrêtées par la **Conférence**.

✓ La Commission de l'Union

- C'est le Secrétariat Général de l'U.A.
- Il assure l'administration quotidienne de l'organisation.
- L'actuel Président de la Commission est le tchadien **Moussa Faki MAHAMAD**.

✓ **Le Comité des Représentants permanents**

- Le Comité des Représentants permanents est composé des Ambassadeurs des États membres résidant à Addis-Abeba.
- Le Comité des Représentants permanents est chargé de préparer les travaux du Conseil exécutif

✓ **Le Parlement Panafricain (P.A.P)**

-Il est composé de représentants désignés par les Parlements nationaux (cinq par pays membre) et siège en Afrique du Sud.

-Il doit à terme avoir un réel pouvoir législatif, et assurer la pleine participation des peuples africains au développement et à l'intégration économique du continent.

2- Les autres organes

✓ **Le Conseil de paix et de sécurité (CPS)**

- Composé de 15 membres.
- Le comité des sages comprend 9 membres.

C'est l'organe décisionnel permanent pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits.

✓ **Les comités techniques spécialisés**

Chacun des comités a pour mandat de :

- préparer des projets et programmes de l'Union et les soumettre au Conseil exécutif ;
- assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des décisions prises par les organes de l'Union.

Ils jouent un rôle de conseil-appui

✓ **Les institutions financières de l'UA sont au nombre de 3 :**

- la Banque centrale Africaine (BCA) ;
- le Fonds Monétaire Africain (FAM) ;
- la Banque Africaine d'Investissement (BAI).

✓ **Le Conseil Économique et Culturel (ECOSUC) est un organe consultatif** sur les questions économiques et culturelles.

✓ **L'organe judiciaire se compose comme suit :**

- la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP),
- la Cour Africaine des Droits de l'homme et des peuples (CAfDHP),
- la Commission de l'Union Africaine pour le Droit International (CUADI)

✓ **L'organe judiciaire**

- La Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP quasi-judiciaire),
- la cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CAfDHP-judiciaire),
- la commission de l'Union Africaine pour le droit international (CUADI).

Activité d'application N°2

classe dans le tableau les organes suivants de l'UA selon leur nature :

la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ; la Conférence de l'Union ; le fonds monétaire africain ; la Commission ; le Comité des représentants permanents ; la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ; La Banque Africaine d'Investissement (BAI) ; la Commission de l'Union Africaine pour le Droit International (CUADI) ; La Banque Centrale Africaine (BCA).

Organes politiques	Organes économiques	Organes judiciaires

III - LE BILAN DES ACTIONS DE L'U.A

1-Les succès

- **Les succès sur le plan politique et militaire.**

L'UA participe à la prévention et à la résolution des crises en Afrique grâce au conseil de sécurité et de paix (CPS) afin de rétablir la paix. Elle a enregistré des succès :

- intervention dans la crise politico-militaire ivoirienne,
- déploiement des hommes au Darfour, en Somalie,
- désarmement des ex-interhamwés au Congo,
- intervention en mars 2008 des forces de l'UA aux Comores ce qui a permis de rétablir la légalité constitutionnelle,
- condamnation des coups d'Etat, des prises de pouvoir anticonstitutionnel, des crimes de guerre et crimes contre l'humanité,

- condamnation des coups d'Etat du capitaine SANOGO au Mali en 2012, et du général DIENDÉRE en 2015 au Burkina Faso,
- condamnation des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité aussi bien du côté des gouvernements que du côté des rebelles (cas du Darfour).

- **Sur le plan économique et social**

- Augmentation régulière du budget de l'UA (150 millions de dollars en 2011, à 1,2 milliards de dollars en 2017) ce qui montre le rôle de plus en plus important de l'UA.
- aide humanitaire de l'UA aux pays victimes de guerre et de catastrophes. ex : Darfour, Éthiopie, Mozambique.
- Appropriation du Nouveau Partenariat pour le Développement Économique (NEPAD) par l'UA.
- Participation aux projets de développement des États africains par le biais de la BAD ((construction d'infrastructures socioéconomiques de base, écoles, routes, ..).

Les actions réalisées par l'UA sont appréciables. Cependant, des obstacles sont nombreux pour parvenir à la réalisation de ses objectifs.

2- Les échecs

L'U.A. rencontre encore de nombreux problèmes qui limitent ses actions.

- **Sur le plan politique et militaire**

- L'instabilité politique et la faiblesse des institutions démocratiques à travers :
 - ✓ les coups d'Etat (Egypte, Soudan, Zimbabwe, Libye...);
 - ✓ les crises post électorales (Côte d'Ivoire, Algérie, Burundi, Gambie, Gabon...);
 - ✓ la mise en avant de la souveraineté des États et le non-respect des recommandations sur les processus démocratiques de l'UA (Guinée, Togo, Burundi, Guinée Bissau, Cameroun, Zimbabwe ...).
- L'insécurité liée à l'impuissance de l'U.A. à prévenir et à régler :
 - ✓ les guerres civiles (Sierra Léone, RCA, Somalie ...);
 - ✓ la multiplication des mouvements terroristes dont souffrent
 - ✓ plusieurs pays (Mali, Burkina Faso, Niger, Nigéria, Tchad,
 - ✓ Cameroun...).
- L'impuissance de l'U.A. à :
 - ✓ prévenir les conflits, à maintenir la paix (Somalie, Darfour, Lybie,...) et à juguler l'insécurité,
 - ✓ financer avec autonomie, les missions de paix sur le continent.
- L'absence d'autorité et de pouvoir du Président de la Commission de l'U.A.
- L'U.A. est aussi à l'épreuve des influences extérieures (exemple des groupes francophone, anglophone, arabophone...)

➤ **Sur le plan économique et social**

- L'insuffisance du Budget de fonctionnement de l'UA (95% du budget de fonctionnement de l'UA provient de l'extérieur du continent).
- Les investissements sont essentiellement financés par des partenaires extérieurs (exemple du Siège construit par la Chine).
- Le retard de cotisation de plusieurs Etats membres. Exemple : en 2012, seulement 17 pays étaient à jour de leurs cotisations.
- La faiblesse des échanges entre les Etats de l'Union : seulement 12%
- Le surendettement des Etats africains.
- La circulation de plusieurs monnaies qui ne facilite pas la libre circulation des biens et des personnes.
- Le manque d'attractivité en raison de l'instabilité des Etats ce qui ne favorise pas leur développement.
- Le manque d'intégration économique à travers :
 - ✓ le retard dans la mise en place d'une monnaie unique,
 - ✓ le retard dans la mise en place des institutions financières (telle qu'une banque centrale d'investissement)
- La persistance de la pauvreté, de la corruption et de la mauvaise gouvernance dans bon nombre de pays.

Activité d'Application N°3

Complète ce texte à trous avec les mots et expressions suivants :

la pauvreté, infrastructures socio-économiques, l'aide humanitaire, au rétablissement de la paix, Inefficacité, la Banque Africaine de Développement, progrès, pays en crise, pays victimes de catastrophes, fragile.

En raison de son..... l'OUA a été remplacée par l'UA. Cette dernière a réalisé de nombreux..... Sur le plan politique, elle est parvenuedans plusieurs....., sur le plan économique, l'UA a contribué à la réalisation de plusieurs grâce à..... Elle a apporté de de à plusieurs..... Cependant, lade l'UA demeure en raison de l'instabilité politique, l'insécurité,..... encore endémique.

Conclusion

Deux décennies environ après avoir remplacé l'OUA, l'UA a déjà réalisé des succès encourageants qui démontrent sa raison d'exister. Cependant les défis à relever restent encore nombreux.

Il appartient aux dirigeants africains de faire preuve de volonté et de se donner les moyens de créer un environnement de paix et de sécurité préalable au développement du continent.

SITUATION D’EVALUATION

Lors de vos recherches sur l’Union Africaine, vous lisez ce passage de l’article de Etienne ABOUA dans le quotidien Fraternité Matin N°15343 : « Notre organisation fonctionne toujours comme il y a 20 ou 30 ans. Nous nous réunissons souvent. Nous parlons toujours trop. Nous écrivons beaucoup. Mais nous n’agissons pas assez. Nous attendons tout de l’extérieur. Cela doit impérativement changer si nous voulons faire changer le cours de l’histoire de l’Afrique ».Le nouveau Président en exercice de l’Union Africaine, le chef de l’Etat tchadien Idriss Deby Itno a affiché dès les premiers instants, ses ambitions et exhorté ses pairs à plus d’actions dans le règlement des crises multiformes que connaît l’Afrique.

Consignes/questions

- 1- Dis de quoi il s’agit dans la situation.
- 2- Explique le passage suivant de l’article : « ...nous n’agissons pas assez. Nous attendons tout de l’extérieur ».
- 3- Comment les problèmes soulevés par le Président Idriss Déby Itno pourraient-ils être résolus ?

❑ EXERCICES

Activité d’application N°1

Complète le texte ci-dessous avec les mots et expressions qui conviennent : principes ; l’unité africaine ; en juillet 2002 ; secrétariat général ; l’OUA ; union africaine ; la commission de l’union

Née en 1963,.....avait pour ambition de réaliser le rêve panafricain c’est-à-dire De nombreux problèmes internes et externes ont conduit à l’échec et aux remplacements de l’organisation par En La nouvelle organisation s’est fixée de nombreux objectifs. Pour les atteindre les Etats membres doivent respecter des règles de bonne conduite ou..... Pour plus d’efficacité l’organisation est gérée aux conditions par..... en remplacement du.....

Activité d’application N°2

Complète le texte ci-dessous avec les mots et expressions suivants : le parlement panafricain ; l’intégration monétaire du continent ; structure politique ; structure

politique ; le CPS ; définir les politiques communes de l'organisation ; la commission de l'union

Les structures de l'UA	La nature de la structure	Rôle de la structure
.....	Structure politique	La prévention, la gestion et le règlement des conflits
.....	Assure l'administration quotidienne de l'organisation
.....	Structure politique	Assure la pleine participation des peuples africains aux développements et à l'intégration économique du continent
La conférence de l'union
Le fonds monétaire africain	Structure économique

Activité d'application N°3

Met une croix dans la case qui convient selon que cette affirmation soit vraie ou fausse

N°	AFFIRMATION	VRAI	FAUX
1	Le NEPAD est aujourd'hui une réalité		
2	L'UA dépend à près de 80% des bailleurs de fonds		
3	Les Etats africains ont une cohérence d'action même au sein du conseil de sécurité de l'ONU		
4	L'UA sait catégoriquement opposée à tous les coups d'Etats en Afrique		
5	L'UA a déployée des soldats au DARFOUR		
6	L'UA a intervenu dans le règlement du conflit post-électoral de la Côte d'Ivoire		
7	La construction du siège de l'UA a été entièrement financée par la Chine		

Situation d'évaluation N°1

Des élèves de la Terminale de ton établissement scolaire sont sélectionnés pour faire des recherches sur les raisons de la répétition des crises et guerres fratricides en Afrique alors que ce continent a mis en place l'Union Africaine (UA) en 2002. Certains élèves parmi vous pensent que cette organisation n'est pas à la hauteur alors que d'autres

soutiennent que cette organisation est encore jeune et qu'elle a de nombreux défis à relever.

QUESTIONS

- 1- Dégage l'idée générale du texte.
- 2- Explique la pensée des élèves qui disent que : « cette organisation n'est pas à la hauteur »
- 3- Partages-tu l'opinion de ceux qui pensent que : « cette organisation est encore jeune et qu'elle a de nombreux défis à relever ». Justifie ta réponse.

Situation d'évaluation N°2

Après la mort du président Tchadien IDRIS DEBY ITNO, une télévision française a organisé un débat sur l'apport des chefs d'Etats africains aux actions de l'organisation africaine, UA. L'un des invités abordant le bilan des actions de l'UA affirme : « les difficultés de l'UA sont d'origines endogènes et exogènes. »

Si cette affirmation est partagée par les autres invités de l'émission, ces derniers imputent la plus grande responsabilité aux dirigeants africains.

Consignes

- 1- Ressort la question soulevée par cette situation
- 2- Explique les propos suivants : « les difficultés de l'UA sont d'origines endogènes et exogènes ».
- 3- Partagez-vous la position des invités selon laquelle les difficultés de l'UA sont imputables aux dirigeants africains.

❑ DOCUMENTATION

Document 1

Le sommet a été marqué par la « touche » du Rwandais, Paul KAGAME, président en exercice de l'UA, qui a la charge d'un vaste programme de réformes de l'institution (...).

Ce 2 juillet, le président rwandais Paul KAGAME, (...), a justement présenté un rapport sur une réforme institutionnelle de l'UA qui vise à garantir l'indépendance financière de l'organisation.

Parmi les propositions, on compte le prélèvement d'une taxe sur les importations de chaque pays, afin de financer le budget de l'organisation. Une décision dont se félicite Fadel Barro, le coordinateur de « Y en a marre », un mouvement de la société civile sénégalaise. *« Mieux vaut tard que jamais, se félicite-t-il. Cette réforme devait être appliquée depuis très longtemps parce qu'on ne peut pas vouloir financer des idées africaines avec un fonds qui ne vient pas de l'Afrique ».*

Les dirigeants présents au sommet de l'UA à Nouakchott souhaitent aussi redéfinir le cadre de leurs relations commerciales et politiques avec l'Europe et quitter le groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) pour mieux défendre leurs intérêts. *« Ces accords datent de 1975, il y a plus de quarante ans, estime Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'UA. Nos rapports avec l'Europe ont changé. L'Afrique a changé. Ces relations sont des relations commerciales. Ils doivent tenir compte de notre vision de nos continents. C'est la raison pour laquelle nous pensons, et avec raison, qu'il faut qu'il y ait des négociations de continent à continent ».*

Source : www.rfi.fr/fr/afrique, ce 11/04/2020.

Document 2

L'Organisation de l'Unité Africaine tiendra, du 2 au 11 Juillet 2001 à Lusaka, capitale de la Zambie, ses dernières assises : 13^e session ordinaire du comité des ambassadeurs, 74^e session ordinaire du conseil des ministres, 9^e session de la communauté économique africaine et 37^e assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement. Cette assemblée marquera, du 9 au 11 Juillet, le dernier sommet de l'OUA.

Créée le 25 mai 1963 à Addis-Abeba, l'OUA cédera la place, à partir de l'année prochaine, à l'Union Africaine. L'Union Africaine sera, elle, dirigée par la conférence de l'Union, composée par les chefs d'Etat et de gouvernement, le conseil exécutif, la commission, ainsi que par plusieurs autres institutions. Il s'agit, par rapport à l'OUA d'un double saut qualitatif sur les plans politiques (évolution progressive vers une organisation communautaire dotée de certains pouvoirs) et structurel.

L'Union Africaine, dont les premiers contours ont été définis à Syrte I, en Libye, au cours d'un sommet extraordinaire de l'OUA (8-9 septembre 1999), est d'abord et avant tout une initiative de Mouammar Kadhafi.

Source : In *Jeune Afrique*, n°2112 du 3 septembre 2001, « point de vue », p.I-II

Document 3 :

« Notre organisation fonctionne toujours comme il y a 20 ou 30 ans. Nous nous réunissons souvent. Nous parlons toujours trop. Nous écrivons beaucoup. Mais nous n'agissons pas assez et parfois pas du tout. Nous n'anticipons pas assez. Nous attendons

tout de l'extérieur. Cela doit impérativement changer si nous voulons faire changer le cours de l'histoire de l'Afrique. » Le nouveau président en exercice de l'Union Africaine, le chef de l'Etat tchadien Idriss Itno Deby a affiché dès les premiers instants, ses ambitions et exhorté ses pairs à plus d'actions dans le règlement des crises multiformes que connaît l'Afrique. (...)

Pour lui donc, le temps des réunions interminables doit cesser. (...) il a demandé aux dirigeants africains de mettre fin à ces crises, soit par voie diplomatique, soit par la force, "*selon leur nature*". (...) Sur les sujets d'intégration africaine, le nouveau président de l'UA a souhaité que la circulation des biens et des personnes soit une réalité. Pourquoi pas la création d'un passeport commun des pays membres de l'organisation panafricaine ? (...). Les Africains, (...) doivent se montrer plus solidaires pour surmonter les différentes crises auxquelles ils sont confrontés. (...) Il a demandé aux Africains de prendre leur destin en main. Pour lui, le continent a les moyens humains et matériels de faire face à la menace terroriste. (...). Sur le fonctionnement (...) il a annoncé qu'il allait poursuivre sa restructuration pour l'adapter aux exigences du monde (...).

Source : Étienne ABOUA *in Fraternité Matin* N° 15343 du lundi 1^{er} février 2016, p- 4 et 5.